

Ce formulaire permet de vous affilier chez Parentia Vlaanderen pour le paiement du supplément Groeipakket relatif à la garde d'enfants, à l'école maternelle et à l'enseignement. Les enfants qui habitent en région bruxelloise ou en Wallonie et qui fréquentent une garderie dont le tarif n'est pas lié aux revenus ou une école de la Communauté flamande, peuvent également bénéficier de ces suppléments.

Envoyez ce document complété via vlaanderen@parentia.be ou complétez votre demande en ligne sur www.parentia.be. Vous pouvez également nous le faire parvenir par courrier adressé à : BP 80030 à 1070 Anderlecht.

Vous attendez votre premier enfant ? Demandez votre allocation de naissance sur www.parentia.be dès le 6^e mois de grossesse. Par cette demande, vous serez directement affilié chez Parentia pour bénéficier d'allocations familiales après la naissance.

1. **Renseignements concernant le parent qui reçoit ou demande le Groeipakket**

Prénom :
Nom :
Code postal de votre domicile :
Numéro du registre national (voir verso de votre carte d'identité) ou date de naissance :
GSM :
E-mail :
Compte en banque pour le paiement des allocations familiales :
Ce compte est un compte en banque personnel ou en commun à mon nom. Je vous autorise à contrôler ces données bancaires auprès de ma banque.

2. **Renseignements concernant l'autre parent**

Prénom :
Nom :
Numéro du registre national (voir verso de votre carte d'identité) ou date de naissance :

3. **Enfants pour lesquels vous demandez le Groeipakket**

Prénom Enfant	Nom Enfant	Date de naissance Enfant

4. **Situation familiale**

J'habite en région bruxelloise ou en Wallonie et mes enfants fréquentent une garderie dont le tarif n'est pas lié aux revenus ou une école de la Communauté flamande.

5. **Signature**

Les parents souhaitent que Parentia Vlaanderen vzw verse le Groeipakket (allocations familiales) pour tous leurs enfants à partir de la date légale la plus proche.

De ouders wensen dat Parentia Vlaanderen vzw het Groeipakket (kinderbijslag) uitbetaalt voor al hun kinderen vanaf de dichtstbijzijnde wettelijke datum.

Je souhaite recevoir les informations de Parentia sur les allocations familiales, les démarches administratives et autres services liés à la famille.
J'accepte la politique en matière de vie privée de Parentia consultable sur www.parentia.be.

Date et signature du parent qui reçoit le Groeipakket (allocations familiales) (le plus souvent la maman) ou des deux parents :

Parentia accorde une grande importance à la protection de vos données personnelles. Nous traitons vos données pour pouvoir payer correctement votre Groeipakket, conformément au Décret Groeipakket. Nous sommes également amenés à transmettre celles-ci à d'autres caisses et à l'agence « Opgroeien ». Nous conservons vos données pendant toute la période durant laquelle votre enfant peut avoir droit au Groeipakket. Vous avez toujours le droit de :

- consulter, rectifier ou supprimer vos données via Parentia et d'en limiter leur traitement;
- demander à Parentia de transférer vos données directement vers un autre responsable de traitement;
- déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

Vous avez des questions ou vous souhaitez exercer vos droits en matière de traitement de vos données personnelles ? Contactez-nous à l'adresse ci-dessous.